

# LA ZONE BLEUE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour faciliter le stationnement au centre-ville, la Ville de Saint-Priest s'est dotée d'une première zone bleue sur le boulevard Edouard Herriot, qui s'est peu à peu étendue jusqu'au village et la gare, sur la voirie mais aussi sur certains parkings.



Ces emplacements sont réglementés sur la base de l'utilisation d'un disque bleu. Des panneaux et un marquage bleu au sol vous signalent les sites concernés. Pour y stationner, il suffit d'apposer votre disque bien en évidence derrière votre pare-brise, précisant votre heure d'arrivée.

**Ce dispositif vous permet de stationner gratuitement durant 1 h30** (3h pour les personnes à mobilité réduite) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h30.



Conception & réalisation : Ville de Saint-Priest, service communication - 01/2019 - Illustrations : © boboves - Impression : Atelier Michaud

VILLE DE  
**SAINT-PRIEST** ▶

# VIVRE LE STATIONNEMENT À SAINT-PRIEST



- ✓ L'ensemble du stationnement est gratuit
- ✓ + de 1 000 places dans le centre-ville
- ✓ Des secteurs adaptés à tous les besoins
- ✓ De nouvelles zones en projet

[www.ville-saint-priest.fr](http://www.ville-saint-priest.fr)

**BON À SAVOIR !**

**0€**  
Gratuit

L'ensemble du stationnement est gratuit sur la voie publique à Saint-Priest.



**1 000 places**

Le grand centre-ville compte plus de 1 000 places de stationnement.



**1 h 30**

En zone bleue, le stationnement est gratuit mais toutefois limité à 1 h 30.



**35 €**

Le montant de l'amende pour dépassement du temps ou non apposition du disque bleu à l'avant du véhicule en stationnement.



**123**

Le parking relais TCL situé au terminus de la ligne de tram T2 Bel Air (avenue Mendès-France) compte 123 places, dont 4 places réservées aux handicapés.

À Saint-Priest, le stationnement est **GRATUIT**



**LES NOUVELLES ZONES EN PROJET POUR 2019**

**1**

**Centre-ville**

Création d'un parking de 44 places à l'angle des rues Paul Painlevé et Juliette Récamier, agrémenté d'arbres et équipé d'un éclairage public.

**2**

**Berliet**

Création d'un parking face à la place Spielberg

**3**

**Revaion**

Création d'un parking public de 25 places près du chemin des Carres. Reconstitution de 60 places sur le chemin de Revaion, suite aux travaux de la ZAC.

**4**

**Manissieux**

Création d'un parking de 70 places à proximité du nouveau collège et du terrain multisport.

